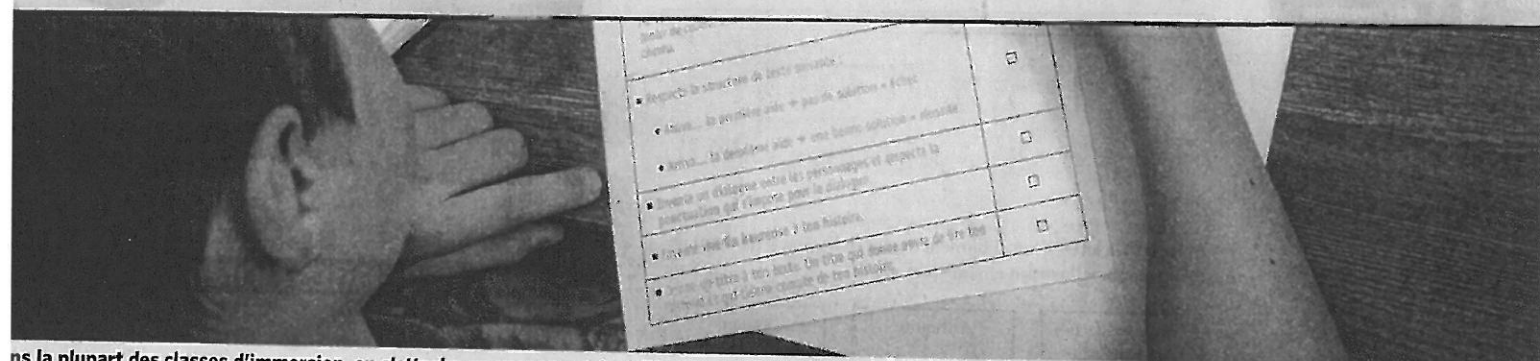


ÉCOLE Interroger dans la langue d'apprentissage plutôt qu'en français

Le Soir, 27/4/2015

Des épreuves adaptées pour les élèves en immersion ?



« Dans la plupart des classes d'immersion, on s'attache en ce moment à vérifier si toute la matière du CEB est bien comprise dans les deux langues. » © DOMINIQUE DUCHESNES

Le CEB évalue
français des élèves
qui suivent leur scolarité
néerlandais
en anglais.
Officieusement,
il n'y a pas de différence
des résultats.
Des voix s'élèvent
pendant pour créer
des épreuves conformes
à la langue
d'apprentissage.

Mai 2012. Coup de fil paniqué d'une maman d'élève scolarisé en immersion néerlandais à une amie enseignante. Objet de la requête : des cours particuliers en urgence, et en français, pour revoir une série de notions de mathématique, d'histoire, de géographie... Coup de fil bien avisé : s'il maîtrise la matière dans la langue de Vondel, le gamin présente manifestement de grosses lacunes pour toute une série de notions dans celle de Molière. Son instituteur recruté en Flandre, si bien intentionné soit-il, avait manifestement oublié qu'en fin de cycle primaire, c'est en français qu'on évalue les connaissances.

Si l'histoire est vraie, il ne faut pas en faire une généralité. Dans leur immense majorité, les élèves en immersion arrivent très bien préparés à l'épreuve de fin de cycle primaire. La Fédération Wallonie-Bruxelles n'élaborant pas de statistique comparative, il est cependant difficile d'objectiver l'éventuelle différence de performance entre les uns et les autres. Il reste dès lors à sonder le terrain, quand il veut bien parler.

Ainsi, à Brunehaut, un groupe politique local d'opposition se dit convaincu sur son blog d'un « taux de réussite en baisse pour les élèves fréquentant l'immersion », ce que conteste formellement un enseignant souhaitant conserver l'anonymat : « Je travaille aussi avec des classes sans immersion. Je ne constate aucune

différence. » Confirmation à Marche-en-Famenne avec Chantal Demoulih, directrice de l'institut Notre-Dame. « Nous avons des classes en immersion - 50 % de cours en français pour 50 % de cours en néerlandais - et des classes tout à fait traditionnelles, je peux vous garantir que nous ne constatons aucune différence de résultats entre les deux. Nous n'organisons d'ailleurs pas de drill particulier pour préparer le CEB, sauf en géométrie, où quelques mots spécifiques sont révisés. » Chantal Demoulih en profite pour couper les ailes à un canard : « Nous scolarisons en immersion des élèves de

tous niveaux. Par contre, la différence, c'est que ce choix est souvent celui des parents, un choix qu'ils assument : ils sont très attentifs à la scolarité de leurs enfants. On ne peut pas parler d'élite pour les jeunes en immersion mais d'élèves fort concentrés, stimulés par leurs parents. Y compris pour la préparation du CEB. »

Cela étant, un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles, l'heure est aux synthèses - en français - pour les cours habituellement donnés en néerlandais ou en anglais. Un peu partout aussi se relance le débat de saison, jamais tranché par les autorités : le CEB doit-il s'adapter

aux élèves ou l'inverse ? « Face à une épreuve comme celle-là, les élèves stressent car ils ont suivi leur scolarité dans une langue étrangère, il serait normal qu'on les évalue dans la langue de l'apprentissage », lance un directeur d'école qui préfère rester anonyme. Peine perdue ? L'autre matin au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le ministre-président Rudy Demotte a entrouvert la porte : « Pourquoi ne pourrait-on pas évaluer les élèves dans la langue qui a servi à l'apprentissage ? Est-il impossible de rédiger des évaluations externes d'un niveau similaire dans les langues d'immersion ? », s'inter-

« Face à cette épreuve, les élèves stressent car ils ont suivi leur scolarité dans une langue étrangère » UN DIRECTEUR D'ÉCOLE

roge-t-il en réponse à une question de la députée MR Valérie De Bue. Il précise d'emblée : « Il n'y a pas de raison de penser que c'est infaisable puisque les enseignants le font tout au long de l'année. » Réaliste, il contextualise : « Une autre question est de savoir si la Fédération Wallonie-Bruxelles a les moyens budgétaires et humains de faire rédiger des évaluations dans différentes langues. » Ça, c'était le 31 mars dernier. Depuis, un nouvel assainissement budgétaire a permis à ceux qui en doutaient encore de trancher : la Fédération n'a effectivement pas, pour l'instant, les moyens nécessaires. ■

ÉRIC BURGRAFF

POUR
LIVRE
le 2 mai
fait-on,
fin du primaire,
les autres pays ?